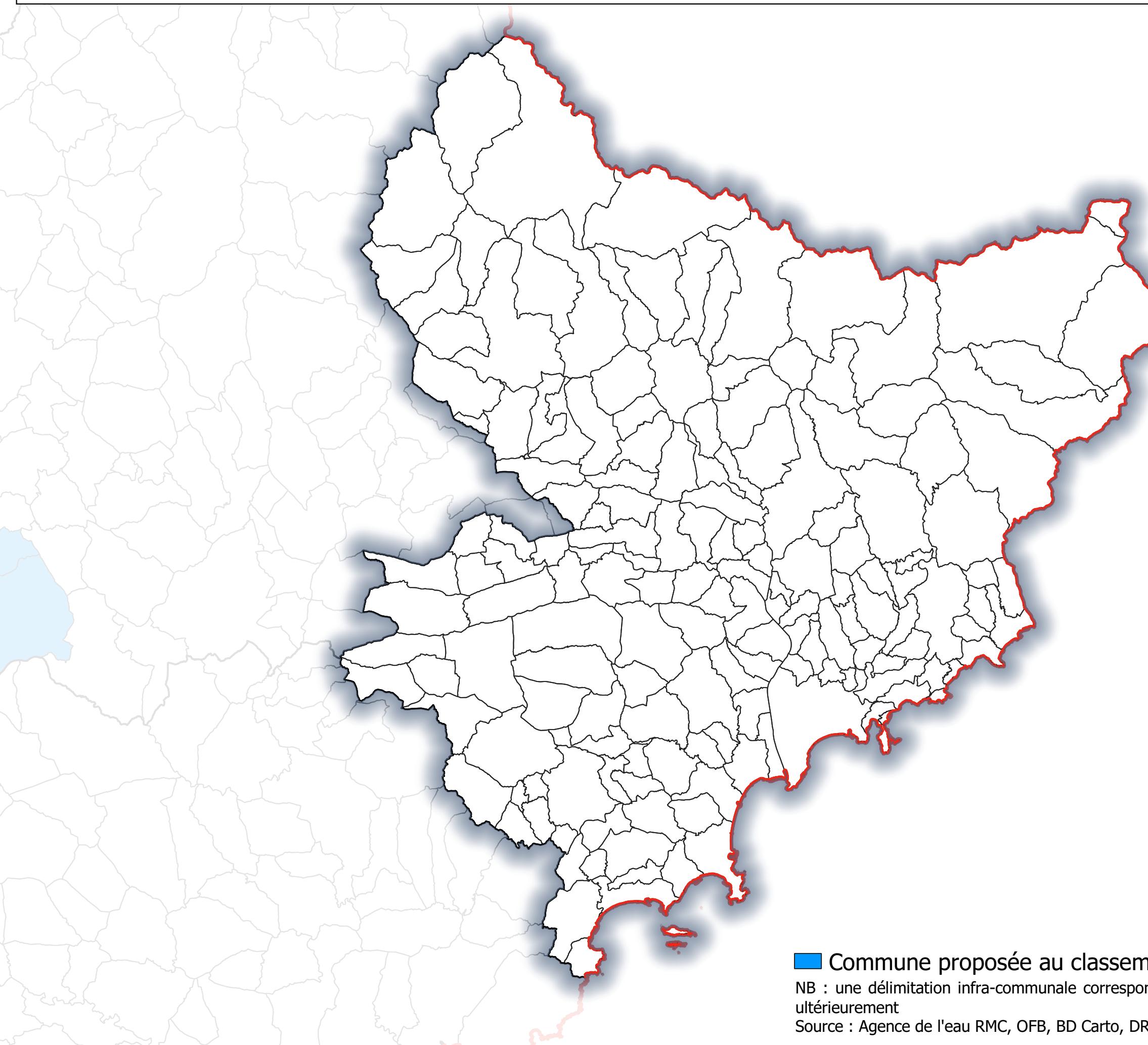


Révision des zones vulnérables 2026 - Bassin Rhône-Méditerranée
Communes proposées au classement V1 au titre des eaux superficielles - Département des Alpes-Maritimes (06)



■ Commune proposée au classement au titre de masses d'eau superficielles

NB : une délimitation infra-communale correspondant aux limites des bassins-versants classés sera appliquée ultérieurement

Source : Agence de l'eau RMC, OFB, BD Carto, DREAL de Bassin Rhône-Méditerranée - Octobre 2025